L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

51me Année.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 DECEMBRE 1877.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
SAMEDI MATIN 29 DECEMBRE

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au bureau de p été de Jos. Anglade, au coin des rues Conti et Bourbon, continuation de la vente de montres, diamants, argenterie, etc.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encantens, rue Royale — bonne propriété sur la rue Kerlerec, avec terrain très profond.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 103 et 110 de la rue des Magasins.—vieux whisky et vins importés.

☞ Aujourd'hui, à onze heures du matin, M. Placide J. Spear, encanteur, vendra au bureau de p été de Jos Anglade, au coin des rues Bourbon et Conti, des vêtements de dames et de messieurs, des fusils, des revolvers, de la joaillerie, des montres d'or et des montres d'argent, etc La vente sera close lundi 31 décembre par un grand et magnifique assortiment d'articles d'orfevrerie, plaqués, pendules, diamants et autres fines marchandises. Les personnes qui désirent des cadeaux de jour de l'an à bon marché trouveront qu'elles doivent assister ponctuellement à la vente si elles veulent en profiter.

☞ Des vins fins importés et vins de champagne pour les fêtes seront vendus aujourd'hui par MM. D. E. Morphy & Son, sans aucune réserves, dans leur salle d'encan au second étage, en petits lots et à la portée de tous. Voyez leur annonce d'encan.

Whisky et Vins.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Echos de la crise en France.

Les nouvelles télégraphiques nous apprennent que l'apaisement n'est pas encore fait en France. Il nous semble que le ministère Dufaure commet une faute en intervertissant les rôles et qu'il eût mieux valu faire l'oubli sur le passé. D'autre part, le télégraphe signale une nouvelle manœuvre qui prouve que les radicaux mécontents de la solution ont entamé une nouvelle croisade dont l'objet est évidemment de forcer le maréchal à la retraite en le menaçant d'une mise en accusation. Tout cela est profondément triste car il est à craindre que la trêve que nous avions espéré voir s'établir, ne soit rompue pour faire place à une lutte encore plus violente que la dernière entre les partis.

Pour donner une idée auquel était monté le diapason de la presse, ou du moins, des organes des partis extrêmes, nous citons quelques extraits empruntés aux journaux du 10 au 13 décembre. Voici d'abord ce que disaient les journaux radicaux ou républicains avancés :

On lit dans le *Bien public* :

Le maréchal en est arrivé à ce point qu'aujourd'hui il serait imprudent de l'appeler le "loyal maréchal."

Le parquet ne pourrait aussitôt pour offense envers le président de la République, en disant : — "C'est de l'ironie."

On lit dans le *Peuple*, à l'adresse du maréchal et des conservateurs :

Et la *loyale* épée s'est brisée contre cette cuirasse au droit.

Allons ! à vos chenils ! bêtes malfaisantes — dans vos tanières ! fauves et reptiles ! Voilà que la lumière se fait. En vain vous avez tenté de perpétuer la nuit, favorable aux embuscades et aux crimes.. le grand soleil de la liberté éclate.....

Aux ténèbres, les hiboux ! à l'ombre, les chouettes !

Le *Républicain* conclut en ces termes un article sur la situation :

Nous ne saurions assez le redire, il n'y a qu'une solution possible : c'est la démission du maréchal. Le pays l'attend aujourd'hui de son patriotisme et l'exigera demain de son aveuglement ; il s'en passera bientôt après-demain et ses intérêts éternels, après longtemps sacrifiés à d'égoïstes considérations et aux criminelles machinations de la politique ultramontaine.

On lit dans le *XIXe Siècle* :

En ce qui concerne M. le maréchal de Mac-Mahon, il y a bien d'autres chefs d'accusation, et très graves, qui justifieraient dès maintenant sa mise en état de prévention.

On lit dans le *Républicain* :

Les actes de mise en accusation sont prêts et signés, et les instruments d'arrestation, contenus avec peine tant que la loi n'est pas violée, brûlent d'impatience de mettre la main au collet des nouveaux d'cembristes.

Ce sera la guerre civile. Eh bien ! soit.

On lit dans le *Rétveil* :

L'exemple de Louis XVI est là pour rappeler à tous qu'il devient parfois dangereux d'attendre trop tard.

On lit encore dans le *Républicain* :

Si nous demandons enfin qu'IL s'en aille, disparaisse, c'est pour LUI épargner l'éventualité du TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, que vous LUI montrez en perspective par un article de rhétorique, et qui pourrait bien devenir, avec l'aggravation de la crise, la plus certaine des réalités,—non "pour l'exemple," comme vous le dites, mais pour l'éternel besoin de la justice et le soulagement de la conscience publique.

.....

La démission seule est possible ; elle n'est pas seulement désirable, elle est forcée, obligatoire ; et elle sera accueillie par les transports d'allégresse du pays entier. Mais il faut qu'on se hâte, si l'on veut que cette allégresse ne se manifeste que par des lampions.

Armand Duportal.

La *République française* réclame la démission :

" La tentative de conciliation, le rapprochement du côté de la France, tout cela vient de finir. Que reste-t il donc à faire ? Il faut avoir le courage de le dire tout haut, maintenant que tout le monde le pense tout bas : il ne reste plus qu'à se retirer devant ce pays dont on ne veut pas connaître à reconnaître les droits exprimés et défendus par les hommes les plus modérés.

" La démission de M. le Maréchal Mac-Mahon est la conséquence logique de l'incident qui vient de se dénouer si brusquement."

A propos de la solution Dufaure, la *France* disait :

" Cette conversion est bien prompte, bien subite, pour être tout à fait sincère. Peut être veut-on attendre des temps meilleurs ! Qui sait ! Le " Maréchal " semble tant de défiance qu'il est difficile de ne pas soupçonner même les garanties qu'il donne.

" Dans l'ancien temps, on craignait les Grecs, même lorsqu'ils offraient des présents. Le "Maréchal" est notre prisonnier. C'est bien. Il va donner sa parole qu'il ne cherchera pas à s'échapper. Soit. C'est égal, qu'on veille rigoureusement à ce qu'il ne s'échappe pas des liens dont nous allons l'enserrer.

" Vigilance !"

Le *Bien public* s'exprimait, ainsi qu'il suit :

" M. Dufaure, dans ses divers passages au pouvoir, a compris une juste impopularité. Il est de tempérament naturellement réactionnaire. Il est faible, en même temps, à l'égard du chef du pouvoir et des bureaux de ses ministères. Il parle des républicains qui ont d'autres opinions que lui exactement comme M. de Broglie. Quoi ! après six mois de lutte, de souffrances, d'angoisse, d'attente, EN ARRIVER LA ! Nous pouvons le dire : aux yeux du pays qui a combattu et énergiquement par la pression officielle, aux yeux des gens qui ont risqué leur position, leur bien-être, celui de leurs familles ; qui ont lutté pour la République, comprenant qu'elle était aussi pour l'assistance.... le ministère Dufaure, C'EST LE MINISTÈRE DE LA DÉCEPTION.

.....

" Il nous semble impossible que le Comité des Dix-Huit puisse se contenter des garanties factices qui forment la base du programme du cabinet de M. Dufaure. Se solidariser avec lui, c'est aller au devant de cette impopularité qui fut si fatale à l'Assemblée de 1851 ; c'est faire dire aux électeurs, en cas d'une nouvelle aventure ; —A quoi bon se montrer fermes, puisque nos députés sont faibles ?"

Le *Peuple* se félicitait des concessions du Maréchal, par l'espoir qu'il allait être entraîné et renversé ;

" Ainsi des gouvernants d'aujourd'hui, ils ont mis le pied sur les concessions, et les concessions les engloutissent, les avalent peu à peu.—Quand on a perdu le terrain ferme, on est flambé !

" Voici pourquoi je vous dis : N'ayez cure d'aucun des bruits qui courent. La bonne République a aux lèvres un petit sourire malin, et elle sait bien qu'elle aura le dernier mot.....

" Et ça ne sera pas long, les gars. Je tiens toujours le pari de la chopine pour le jour de l'an.... Un mot de plus, et je dis pour Noël."

Le *XIXe Siècle* déclarait que la Constitution d'un ministère parlementaire était une concession insuffisante ; la seule satisfaction acceptable pour les républicains, c'était la démission du Maréchal.

Voici, maintenant, le langage du journal royaliste *La Défense* :

Le maréchal, effrayé de la situation que l'opposition veut faire à la France, tend humblement la main à ses adversaires qui ne s'empressent même pas de la prendre.

Cependant, d'aucune façon la capitulation n'était nécessaire. Au lendemain du 14 octobre, M. le maréchal possédait encore la plénitude de son droit constitutionnel et de sa force morale. On a énervé le pouvoir par des négociations d'abord intermittentes. Depuis, on n'a cessé de négocier sans objet et sans utilité, et on s'est laissé acculer dans des agitations stériles, à cette heure de l'année où, la vie même du pays étant à la discrétion des gauches, le maréchal a préféré sacrifier tout, ou tout, absolument tout, plutôt que de laisser réduire son pays à la famine par une opposition sans patriotisme et sans morale.

Mais le maréchal n'était pas dans une ville assiégée. Sa personne était libre, si sa conscience ne l'était pas.

Le *Moniteur universel* nous apprend que les constitutionnels du sénat sont les ardents du malheur actuel. Ils sont venus déclarer qu'il n'hésiterait pas le gouvernement dans la résistance.

A cela, le maréchal pouvait faire une réponse :

"La résistance, c'est mon honneur et mon devoir. J'ai pris l'engagement de résister, avec l'appui du sénat ; votre démarche me prouve que cet appui va me manquer. Je suis délié de mes engagements. Je m'en vais."

L'avenir, un avenir très prochain, nous apprendra si le parti conservateur a gagné quelque chose au maintien du maréchal dans la situation qu'il accepte. Nous savons du moins, aujourd'hui même, ce qu'il a perdu, et c'est une perte irréparable.

Trouverons-nous en échange une compensation matérielle ? Nous le saurons bientôt.

Notre tristesse est grande, mais non pas notre découragement.

Les hommes passent et les principes restent. Il n'est pas de déception qui prévale sur le devoir.

Nous avons perdu un appui pour la défense des intérêts et des principes sociaux et religieux. La tâche est plus difficile encore. Nous persisterons.

Les chefs d'Etat, en France, ont parfois reçu dans de périls extrêmes des sortes de grâce d'état. Nous ne pouvons que répéter, sous forme de souhait, la vieille devise française : "Dieu protége la France !"

Pour aujourd'hui, nous respectons profondément le malheur du maréchal, et nous nous associons à la tristesse qu'il ressent.

Des fautes irréparables sont commises ; mais dans notre pays, on ne peut jamais dire que tout est perdu.

Les journaux impérialistes ne sont pas tendres. Ecoutez l'*Ordre* :

"Demain, la France conservatrice aurait appris qu'on lui faisait banqueroute, et qu'on la livrait, pour un peu de pouvoir, aux pénibles ardeurs d'un Dufaure, aux convoitises impuissantes d'un Marcère.

"Dufaure, ce méchant bonhomme, cet austère intrigant, ce bourru sans principes et sans scrupules, cet éternel revenant, ce serviteur infidèle de tous les gouvernements, cet avocat sans pudeur et sans vergogne des causes les plus contraires !

"Marcère, ce personnage ambigu, à la démarche oblique, aux allures louches et patelines, rongé de désirs, et condamné, pour son châtiment, à la velléité perpétuelle ; cet être composite et bigarré, ni blanc, ni rouge, terne et gris, plat surtout, républicain et dévoué, libéral et cafard !

"Oui, voilà les hommes auxquels il s'en est fallu de bien peu qu'on nous livrât."

Est-ce à dire que les coalisés aient beaucoup plus de confiance depuis la rupture des négociations de l'Elysée avec M. Dufaure. Il n'en apparaît pas, d'après le langage de leurs organes. Ce même *Ordre* que nous venons de citer, continue, ainsi, son article :

"L'affaire est manquée, dit-on : elle reprendra ; qui nous dit le contraire ? Vous vous souvenez du fameux serment du général Trochu : "Le gouverneur de Paris ne capitulera pas."—"Ni soumission, ni démission, a dit le maréchal." "Jamais !" ont répété ses ministres.

" Il nous semble encore entendre le frémissement causé par leurs paroles.

"—Jamais," avons-nous repris en chœur. Et c'est à ce cri que se sont faites les élections.

"Peut-être faudrait-il dire, aujourd'hui : La soumission d'abord, la démission ensuite.

"Le gouverneur de Paris a bien capitulé !"

Le *Pays* va jusqu'à l'injure envers le maréchal :

—C'en est fait : le maréchal refuse la bataille, et se soumet.

A l'heure où nous écrivons, on traite des conditions de la capitulation.

Ou rend tout, on rend les armes, c'est à-dire le droit de dissolution ; on rend les drapeaux conservateurs, on livre les fonctionnaires comme otages.

Mais on garde ce qu'on ose encore appeler : LE POUVOIR !

Le maréchal est prisonnier des gauches.

Et c'est plus grave que ce qui s'est passé à Sedan.

A Sedan, au moins, on s'est battu.

A Sedan, vingt-cinq mille hommes sur le carreaux. L'honneur était sauf. Continuer la lutte devenait chose impossible et inhumaine.

C'est à propos de Sedan qu'un peintre jeune et déjà célèbre, de nos amis, a pu faire son patriotique tableau, qui s'appelait : *la Dernière cartouche*.

Et bien ! l'art on tire, la dernière cartouche, dans cette capitulation devant l'ennemi, en rase campagne parlementaire ?

A-t on fait tout ce qu'on devait faire ? A-t on épuisé les moyens de salut ? employé toutes les ressources ?

Hélas ! et sans oser encore donner libre cours à notre douleur et à notre indignation, nous nous demandons si ce qu'on reprochait à un autre maréchal de France, au conseil de guerre de Trianon, n'était pas m ins grave que ce qu'on pourra reprocher au maréchal Mac Mahon !

L'entrevue avec l'émissaire de Bismark fut-elle moins fatale que l'entrevue avec M. Dufaure !

Il y a une chose que personne ne comprendra en France, malgré toutes les finasseries, malgré toutes les habilités, malgré toutes les explications : c'est qu'un duc militaire, qu'un maréchal de France se parjure pour garder le pouvoir.

Terminons cette revue par quelques extraits d'un article de *l'Univers*, dans lequel M. Veuillot raille les tentatives de combinaisons tout en épargnant le maréchal :

Hier, dans la soirée un ministère Batbie, peut-être mort-né, commençait à sembler vivre, et l'Elysée renvoyait M. le duc d'Audiffret qui se présentait comme accoucheur bénévole :—Bien obligé, monsieur le président du Sénat, mais c'est fait. Ne prenez la peine de revenir.—Cependant, à dix heures, le ministère Batbie donnait de nouvelles inquiétudes. A onze heures, on reprenait quelques petites espérances. A onze heures et demie, il était tout à fait bien. A minuit, il était en bière. Ce matin, enterré. C'est triste, quoique risible ; c'est risible, quoiqu'on en pleure. Il faut que le maréchal ait une patience bien longue. Les Dix-huit paraissent s'amuser énormément.

Au milieu de ces trépas prématurés, qu'ils procurent au moyen de je ne sais quelle poudre de succession, ils ne laissent pas de faire des invalidations étourdissantes et des validations qui n'étonnent pas moins. Celui-ci, de la droite, est invalidé parce qu'il n'a que deux ou trois voix de majorité ; cet autre, de la gauche, est validé parce qu'il en a une ou parce que peut être cette voix lui manque. C'est le délire et l'insolence de la pléinitude de puissance. Si on leur dit qu'ils finiront par invalider toute la Chambre et eux-mêmes, et que ce ne serait pas dommage, ils s'en moquent et ils répondent qu'ils n'en reviendront que plus nombreux et plus beaux, puisque le suffrage universel leur appartient.

En parlant ensuite de la gravité de la situation actuelle, il ajoute :

Dans cette extrémité, en pleine nuit, aucune entente n'est à espérer. Il n'y a que deux issues : un immense éclat de rire ou un immense éclat de tonnerre. Ce sera l'un ou l'autre, peut-être l'un et l'autre à la fois.

Plus loin, se demandant ce que peut faire le maréchal, le rédacteur de *l'Univers* s'exprime ainsi :

En ce moment, pour un moment, il est encore le maître de la situation, et toutefois il y en a une. Injurié, trompé, abandonné, il ne s'est pas précipité au hasard. Il n'a point manqué de dignité ni de raison. Il a tâtonné ; il n'a point perdu la carte ni la boussole. Il navigue par une détestable et perverse tempête, au milieu des récifs ; sa barque n'a point touché. Jusqu'à présent, il a déployé une rare patience. Les vieux soldats d'Afrique sont habitués aux hurlements des Arabes. La patience est la qualité la plus voisine du bon sens. Il a le bon sens et la faculté la plus voisine du génie. Quoi qu'il arrive, le maréchal nous semble en train de se bâtir une grande et belle mémoire. Quoi qu'il arrive, on honorera son patriotisme, sa constance et sa bonne volonté.

Enfin, voici la conclusion de l'article en question :

Quand même donc, il (le maréchal) se verrait contraint de faire sauter la place, s'il prend ce parti, les survivants devront le glorifier. Il aura fait son devoir et laissé un nom.

Un fait positif. — Les chaussures au meilleur marché se trouvent au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

Nouvelles diverses à la 2me page.

LES BREBIS GALEUSES DE LA RÉPUBLIQUE.—Après Ordinaire, mis de côté à la suite de ses mésaventures judiciaires, Montpayroux devenu fou à la suite de procès scandaleux, voici deux autres exécutions dans le parti républicain en France.

Bonnet-Duverdier, dont on faisait un martyr et que les Lyonnais ont élu député, a dû remettre à un de ses collègues radicaux du conseil municipal de Paris sa démission en blanc de conseiller municipal et de député. Il paraît qu'il avait fait payer à la ville des livres pour une bibliothèque qui n'en avait jamais vu un seul.

Enfin, un autre martyr, Odysse Barot, rédacteur principal de la *France* après Girardin, est coogédié en ces termes par son patron :

" M. Odysse Barot a cessé de faire partie de la rédaction de la *France*."

Ce n'est pas parce que M. Barot, qui s'est enfui à Londres, vient d'être condamné par défaut à deux mois de prison pour participation à la loterie non autorisée en faveur des communards de Londres, mais c'est parce que ce procès a mis en lumière les antécédents de M. Odysse Barot, condamné pour VOL en 1862.

COMMUNICATIONS POSTALES REMARQUABLES.—On dit que notre république est un pays de progrès.

Nous avons reçu hier un journal de Laguayra du 5 novembre, soit 53 jours de date. Or, la Nouvelle-Orléans est à cinq jours au plus de distance par vapeur de Laguayra ; ce n'est donc que 48 jours de trop dans nos communications postales actuelles, voie d'Angleterre.

Jugez un peu ce que ce serait si nous n'étions pas un pays de progrès !

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La compagnie française doit redonner aujourd'hui en matinée le charmant spectacle qui a été si apprécié jeudi ; nous le recommandons à nos lectrices : le *Feu au Couvent* et *Nos Alliées*.

Ce soir le programme comprend *La Veuve au Camelia*, comédie en un acte et *Le Gendre de M. Poirier*, comédie en 4 actes d'Emile Augier, dans laquelle M. Chamonin, l'artiste populaire, fera sa réapparition devant le public orléanais.

Un grand nombre d'habitués nous prient d'être leur interprète auprès de la direction pour demander que le spectacle commence plus tôt, à sept heures ou au plus tard à sept heures et demie, afin que ceux qui demeurent dans des quartiers éloignés puissent être rentrés chez eux avant minuit. Il est de l'intérêt de M. Durand d'accéder à cette demande.

MALAKOFF BITTERS.—Cet amer préparé par M. Alphonse Walz, 26 rue Conti, près Chartres, d'après une recette extrêmement précieuse qui lui a été cédée, se recommande par de remarquables propriétés toniques et un goût des plus agréables. Comme stimulants, les MALAKOFF BITTERS sont sans pareils. Les ingrédients dont ils se composent lexercent une bienfaisante influence sur l'estomac, dont ils activent l'énergie, sur le foie dont ils régularisent les fonctions, sur l'appareil digestif qu'ils fortifient et en général sur le sang qu'ils épurent. Nous engageons les personnes à qui on recommande l'usage de ces bitters à faire l'essai de ceux que prépare M. Walz.

CETTE SEMAINE, SEULEMENT—Chaque personne qui achètera pour une piastre de thé au No 5 de la rue du Camp recevra, gratis, une jolie boîte chinoise à thé.

Venez tous au magasin Rouge, les plus belles chaussures se trouvent là. Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

CHAMPAGNE, ARTICLES ALIMENTAIRES, ETC.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce insérée dans une autre colonne de la maison J. B. Solari et fils. On verra que cette maison possède de vin de champagne de la célèbre marque Piper-Heidsieck et du " Nestlés Lacteous Farina " que les médecins recommandent comme une excellente nourriture pour les enfants.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beau et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

Allez, tout de suite, au dépôt de thés, No 5 de la rue du Camp.

TOMBOLA POUR LES CONDAMNÉS DE LA COMMUNE—Des poursuites ont été dirigées contre MM. Odysse Barrot et Angevin, journalistes, Pallard et Pian, voyageurs de commerce, prévenus d'avoir été les organisateurs d'une loterie non autorisée créée en faveur des condamnés de la Commune, et dont les billets se plaçaient dans toute la France.

M. O. Barrot ne comparait pas. Les autres prévenus sont présents. M. Angevin, rédacteur du *Radical*, condamné précédemment pour diffamation dans des fonctions publiques, reconnaît avoir concouru à la composition des lots qui représentaient une valeur de 25,000 francs.

Le rôle du prévenu Pallard se bornerait, d'après lui, à avoir pris 1,800 billets à M. Odysse Barrot et à les avoir envoyés à un ami de Belgique. Il a vu des malheureux à secourir et n'a pas cru commettre un délit.

M. le président rappelle au prévenu qu'il a été comdamné en 1873 pour participation à une société secrète.

Le prévenu déclare qu'il n'y avait là qu'une question d'humanité, que partout ailleurs qu'en France on n'impute pas à crime la commisération pour ceux qui souffrent.

M. le substitut Calary rappelle que ce n'est pas le fait d'avoir cherché à venir en aide à des condamnés qui est incriminé ; ce n'est pas l'acte de bienfaisance, mais le procédé illégal qui tombe sous la répression d'une loi spéciale. Si les prévenus voulaient se mettre en règle, ils n'avaient qu'à demander l'autorisation.

Le tribunal entend la défense présentée par Mes Veran et Beurdeley.

M. Odysse Barrot a été condamné par défaut à deux mois d'emprisonnement et à 100 francs d'amende ; MM. Angevin, Pallard et Pian ont été condamnés contradictoirement à quinze jours de prison et 100 francs d'amende.

DÉCADENCE DE LA CUISINE FRANÇAISE. —Bachaumont se plaint amèrement de la décadence du restaurant parisien :

L'américanisme—cette peste !—a envahi les restaurants et déteint sur leurs menus. Le monsieur " qui veut manger vite " a détruit la bonne chère. Le dîner est véhiculé maintenant à la réchauds à roulettes, à la disposition immédiate du consommateur. Vous voulez du rosbif, on vous en voiture une tranche ; vous désirez du poisson, on vous en roule un filet. Dans ces conditions, le tout ne peut être que détestable, mais c'est servi vite et le monsieur " qui n'a pas le temps " est satisfait.

C'est cet américain-là qui est cause de l'invention des meubles de fonte dans lesquels nos restaurateurs préparent la fâide de leurs clients sans distinction de plats ni de sauces, dans les compartiments de ces appareils économiques chauffés par la houille sont rangés symétriquement tous les alléchements de la carte. Suivant les ordres venus des garçons s'ouvre la case des viandes braisées, le tiroir des poulets ou celui des légumes, mets fades, ont sans vigilance, sans attention, sans le temps voulu, tous imprégnés d'une vapeur d'eau chaude, mais qui suffisent au palais du consommateur pressé.

Grâce à ce consommateur, les restaurants offrent l'aspect d'un navire en branle-bas de combat, et les gens de service se doutent le mouvement de matelots du pont communiquant à l'aide de hurlements avec les matelots de l'entre-pont et de la cale. C'est un va-et-vient, un bruit, un sifflement insupportable pour le dîneur paisible.

La génération actuelle est pitoyable devant la fourchette. Elle n'a pas l'esprit de la table ; elle n'en connaît ni les rafinements, ni les ressources variées, ni les délicatesses infinies. Un homme de trente ans qui sache commander un dîner devient une rareté.

Les restaurants profitent largement de cette ineptie d'estomac du consommateur. A des cartes variées à l'infini d'autrefois, ils ont la carte du jour qui ne change jamais. De même que le maître fait le volet, le consommateur fait le restaurateur, et celui-ci n'ayant à compter ni avec le goût, ni avec le contrôle, ni avec la susceptibilité de celui-là, s'occupe seulement de faire fortune à n'importe quelle sauce.

20,000 jolies boîtes chinoises seront données, cette semaine, au dépôt de thés, No 5 de la rue du Camp.

PIPER-HEIDSIECK,

LE CHAMPAGNE QUI PLAIT A TOUS.

Nestlés Lacteous Farina,

Reconnu par les médecins ainsi que les mères de famille comme la meilleure nourriture pour enfants.

Ainsi qu'un assortiment complet d'articles pour le JOUR DE L'AN chez

J. B. SOLARI & SONS,
29déc—H Coin Douane et Royale et 75 Camp

On trouve le SALICYLATE DE SOUDE SCHLUMBERGER, en boîte, dosé à 50 centigrammes, ainsi que les PASTILLES SALICYLÉES pour guérir les affections de la gorge et les rhumatismes.

Chez M. A. SCHLUMBERGER, chimiste 26, rue Bergère, Paris. A la Nouvelle-Orléans, MM. RIVET et CARROUCHE, pharmaciens.

—160—

Hostetter's Almanac.—L'édition pour 1878 du grand annuaire médical, connu sous le nom de Hostetter's Almanac, est prête maintenant. On peut se le procurer gratuitement chez tous les droguistes et chez tous les marchands en général de la campagne dans toutes les parties des Etats-Unis et de l'Amérique Anglaise, et de fait, dans toutes les parties civilisées de l'hémisphère occidental. Il contient, avec les meilleurs avis praticiens pour la conservation et la restauration de la santé, un grand nombre de pages intéressantes et amusantes, et le calendrier, les calculs astronomiques, les items chronologiques, &c., sont préparés avec beaucoup de soin et sont remarquables par leur exactitude. L'édition de l'Almanach de Hostetter pour 1878, en anglais, allemand, français, gaëlique, norvégien, suédois, bohémien et espagnol, sera probablement la plus forte édition dans cette médicale qui ait jamais été publiée en aucun pays. Les propriétaires, MM. Hostetter & Smith, à Pittsburg, Pennsylvanie, sur le reçu d'un timbre de deux cents enverront un exemplaire par la malle à toute personne qui ne pourra pas s'en procurer un dans son voisinage.

20,000 jolies boîtes chinoises seront données, cette semaine, au dépôt de thés, No 5 de la rue du Camp.

—1—

Une bonne économie.—Dans notre époque de climat, avec tous ses changements soudains de température—la pluie, le vent et le soleil se faisant sentir dans le même jour—il n'est pas étonnant que nos enfants et nos parents nous soient enlevés si fréquemment par des rhumes négligés, la moitié des décès résultant de cette cause. Une bouteille du sirop allemand de Boschee, que vous devez avoir toujours chez vous pour en user sans délai, empêchera de sérieuses maladies, vous épargnera un gros compte de médecin et vous fera échapper à la mort. Trois ou quatre doses suffiront. Dans les cas de consomption, d'hémorrhagie, de pneumonie, de toux sèche, de croup, ou dans toute affection du gosier ou des poumons, le succès de ce sirop allemand est simplement prodigieux, comme votre pharmacien vous le dira. Il en vend maintenant dans chaque ville et village de ce continent. Bouteilles pour cadeau, 10 cents ; taille régulière 75 cents.

Une boîte de thé de choix pour une piastre, au No 5 de la rue du Camp.

Décédée hier à 4 heures P. M., à l'âge de trente-neuf ans, Dame AUGUSTE VILLEMIN, née Marie Cuny, native de Pont Mousson, Département de la Meurthe, France. Les amis et connaissances de la famille, et ceux des familles J. M. Brunet et Casimir Carite sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 2 heures.

Le corps est exposé à l'encoignure des rues Craps et Union.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.....Rue de Chartres.....17

NOUS recevons en ce moment de fortes additions à notre stock et VENDONS AUJOURD'HUI AUX PRIX ET AU-DESSOUS DES PRIX QUE NOUS DEMANDIONS AVANT LA GUERRE.

TAPIS AXMINSTER, Welton, Velours, BRUXELLES, INGRAINS à 3 plis, Ventilènes, Chênettes.

TOILES CIRÉES, STORES.

COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS. Etoffes à rideaux.

RIDEAUX DENTELLE ET NOTTINGHAM. Garnitures, &c.

30 sept—3m PP. A. BROUSSEAU & SON.

Bureaux des directeurs des Ecoles Publiques.—AU No 36 de la rue Bourgogne, Nlle-Orléans, 26 décembre 1877.—Les salaires des professeurs et des portières, les loyers, &c., des Ecoles publiques de la Nlle-Orléans, pour le mois d'octobre 1877 seront payés par l'administrateur de ces fonds, à la Salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, LUNDI, 31 du courant, à midi.

JOHN J. O'BRIEN,
29 déc—2f Secrétaire.

NOTICE.

Par suite d'une grave indisposition de la cantatrice qui devait se faire entendre dans "Le Caprice d'un Comte", le spectacle qui avait été annoncé comme devant avoir lieu au Théâtre National demain samedi, 29 du courant, a été remis au samedi suivant 5 janvier.

28 déc—2f

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.—Au coin de rues White et Lafarge—Nlle Orléans, 27 décembre 1877.—Le 13 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette Compagnie, un dividende semi-annuel de deux pour cent sur le capital a été déclaré payable, aux porteurs, aux actionnaires, à dater du 10 janvier 1878. Tous les transferts d'actions, durant les quinze jours précédents le jour du paiement devront être faits "ex-dividend".

H. HUARD,
Secrétaire.

28 déc—au 10 janv Inc.

Bytheric C—Capitaine E. A. Guibet—1er Régiment d'Artillerie de Campagne de la Louisiane—AVIS—Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1877—La représentation de la "Jeunesse des Mousquetaires," offerte par le Club Dramatique Louisianais au bénéfice de la Batterie C.—au Théâtre de l'Opéra pour le Samedi, 29 décembre 1877, est remise jusqu'à nouvel ordre d'un commun accord. Une représentation aura prochainement fixée à la date la plus rapprochée suivant la clôture de la série des représentations de la Troupe formant que la Compagnie de New York, l'A. Durand, directeur, occupant actuellement le Théâtre de l'Opéra.

N. B.—Toutes les cartes émises et portant la date du 30 décembre 1 77 seront acceptées valables à nos chambres pour la date à laquelle la représentation sera donnée.

ED DURRIVE, Jr, pour le Batterie C.
JULES L. BALIAC, pour le C. D. L.

4 28 déc—3f

Occasion Extraordinaire,

Un des meilleurs emplacements de la ville pour n'importe quel genre d'affaires, à vendre ou à louer.

MADAME ROBERT désirant réduire ses affaires pour cause de santé, offre à vendre ou à céder son bail du magasin et de la maison qu'elle occupe au No 161 rue du Canal, au centre des grands magasins de messieurs Holmes, Danziger et Byrne.

Elle vendra également son stock de marchandises de Modes et ses installations, soit en totalité ou en partie au gré de l'acquéreur.

Possession immédiate sera donnée si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à M. G. Dupuy, 117 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, (au Fancy Store).

28déc—3IVenSamDim

Quartiers-Généraux de la Batterie F, 1er Régiment d'Artillerie d'Orléans—Les officiers et canonniers de cette Batterie sont requis de se réunir SAMEDI, 29 décembre, à 7 F. M, précises, à l'arsenal d'Etat, rue St-Pierre, pour affaires importantes.

Par ordre,
F. S. WILZ, JR.,
GEO. P. P. FAYH, Capitaine.
Sergt-major.
27 déc—2f

Avis aux Propriétaires.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.
No 126 du Passage de la Bourse.

SERVICE d'avis aux locataires conformément à la loi.
27 déc—15f

On demande à acheter

Une belle PENDULE avec ornements de cheminée en bronze ou statuettes.

S'adresser par la poste, à "Ornements," en indiquant le prix, boîte 720.
22déc av 1iy

L'Etoile Rouge!

COIN DOUANE ET BOURBON.

Spécialité de Chaussure fine pour dames, demoiselles et enfants.

4déc—1m

Escargots... Escargots.

VENANT d'être reçus du Havre par le steamer Nurnberg et à vendre par

G. SCIACCALUGA,
Nos 157 et 159 rue Decatur.
entre St-Pierre et Jefferson.
20 déc—14f

H. P. BUCKLEY,

8 ---- Rue du Camp ---- 8

VEND AUX PLUS BAS PRIX :

Montres à Remontoir de Waltham

—AUSSI—

Autres montres américaines, anglaises et suisses dans tous les genres, pour hommes et dames.

En magasin constamment, un assortiment complet d'ARGENTERIE et de BIJOUX.

Les MONTRES sont réparées avec soin et les DIAMANTS remontés. 18déc—1m

AVIS.

TRICOTS-CROISÉS.

REÇU par Steamship Nurnberg, venant du Havre, 75 douzaines TRICOTS-CROISÉS de la grande fabrique de

MM. BLANC FRERES & CO.,
à Nay, Basses-Pyrénées.

Vu les temps difficiles, ces TRICOTS seront vendus à DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

A vendre par
LOUIS CASSOU,
29 déc—1m 293 & 295 rue Vieille-Levée.

PIPER-HEIDSIECK,

LE CHAMPAGNE QUI PLAIT A TOUS.

Nestlés Lacteous Farina,

Reconnu par les médecins ainsi que les mères de famille comme la meilleure nourriture pour enfants.

Ainsi qu'un assortiment complet d'articles pour le JOUR DE L'AN chez

J. B. SOLARI & SONS,
29déc—H Coin Douane et Royale et 75 Camp

On trouve le SALICYLATE DE SOUDE SCHLUMBERGER, en boîte, dosé à 50 centigrammes, ainsi que les PASTILLES SALICYLÉES pour guérir les affections de la gorge et les rhumatismes.

Chez M. A. SCHLUMBERGER, chimiste 26, rue Bergère, Paris. A la Nouvelle-Orléans, MM. RIVET et CARROUCHE, pharmaciens.

J. JANÉ,

CONFISEUR.

164.....RUE DU CANAL.....164

En raison de la dureté des temps, offre aux amateurs les FRUITS FRANÇAIS et les MARRONS GLACÉS à

61 la livre.

22 déc au 1er jan.

E. CABAUD,

Marchand de Chaussures

EN GROS ET EN DETAIL,

68.....RUE ROYALE.....68

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a en magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, connues et vendues, qu'il vendra, à l'occasion des fêtes de NOEL et de NOUVEL AN, à des prix d'une rare modicité. Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grands soins.

20déc—1m

F. LEFOUL.

CONFISEUR,

COIN DES RUES ST. LOUIS ET BOURBON.

Magnifique assortiment de BOITES, POCHES et CORNETS de fantaisie.

BONBONS superfins de la célèbre maison MAYARD, à 50 cents la livre.

FRUITS et DRAGÉES FRANÇAIS à $1. la livre.

FRUITS CRYSTALISÉS du pays à 50 cents.

27 déc—1f

A louer.—Une terre pour la culture du riz.

LE soussigné loue, à un bon locataire, de 300 à 400 arpents de la meilleure terre pour la culture du riz, sur une habitation située à quatre milles au-dessous de la ville.

MAN'L ELLIOT,
Au No 97 de la rue de la Douane, coin Royale, au premier.
27 déc—1f

Au Prix Coutant.

Seulement pendant les jours fds. fêtes.

LES ARTICLES PLAQUÉS,
PORCELAINE A DÉCORS,
SERVICES A DÎNER,
SERVICES A THÉ,

Vases,

TASSES ET SOUSCOUPES, DE FANTAISIE.

M. VINET,
307 Canal, près Remparts.

4 fév—1an.

AVIS D'ELECTION.—Les membres de la Société d'Assistance Mutuelle Française de la Ville de Jefferson sont prévenus que l'élection de ses officiers pour le service de l'année prochaine aura lieu LUNDI, 31 janvier, dans son local ordinaire. Les polls seront ouverts de midi à 6 heures du soir.

Par ordre du Président,
C. VERNEUIL.
J. H. NEGRELOUX, Secrétaire. 25déc—au31nov

LA FILLE DU PENDU,

RECIT SOCIAL,

PAR ALFRED MERCIER.

LA première partie de cet ouvr